

• (2.20 p.m.)

L'accord négocié entre le Canada et les États-Unis sur la fabrication automobile est un exemple de ce qui peut amener ce type d'économie. Mais il y a une différence essentielle. Dans l'automobile, nous exploitons des filiales qui, tout en faisant partie de l'industrie américaine de l'automobile, sont néanmoins sujettes à des décisions qui peuvent être prises à l'échelle nationale par les États-Unis, lesquels sont, bien entendu, responsables, avant tout envers leurs propres citoyens. Il s'agit d'une possibilité toujours actuelle qui fait songer, je crois, à l'avantage essentiel qu'il y aurait à exploiter ce genre d'impulsion économique dans le cadre de notre compétence et de notre contrôle.

A mon avis, si ce concept est valide, le gouvernement devrait assurer le même genre de direction et de contribution économique qu'il a fourni durant le développement de ce que certains historiens ont appelé notre économie fondée sur les ressources naturelles. L'argent que nous avons investi dans les transports au début de notre vie économique ne pourrait-il pas être maintenant retiré pour être utilisé en tant qu'immobilisations pour assurer, sur une grande échelle, le genre d'aide à l'exploitation et aux consultations dont les transports ont bénéficié antérieurement? A ce propos, je songe en particulier aux industries métallurgiques et chimiques, qui toutes deux se prêtent particulièrement à l'exploitation internationale sur une grande échelle. Mais je souligne que de telles industries devraient être exploitées, parrainées et pour ainsi dire contrôlées par les Canadiens dans l'intérêt d'une économie nationale viable.

A notre époque, il semble peu réaliste de parler des dépenses de l'État sans indiquer en même temps les ressources financières qui peuvent alimenter de telles dépenses. Je propose que nous retirions des entreprises que nous finançons aux fins d'exploitation les fonds devenus inutiles à la poursuite des activités de ces organismes. A ce propos, je vous signale surtout, monsieur l'Orateur, le cas d'Air Canada. Air Canada devrait sans doute être la propriété des Canadiens qui choisiraient d'investir dans une compagnie aérienne nationale. Ainsi, leurs placements ne seraient pas un élément obligatoire de leur citoyenneté, comme c'est aujourd'hui le cas. Je ne vois pas pourquoi Air Canada ne fonctionnerait pas dans l'intérêt national ni pourquoi elle ne fonctionnerait pas aussi bien et tout aussi efficacement si elle appartenait aux Canadiens par l'entremise d'une société par actions du type courant. On peut en dire

autant de la Polymer. J'ai appris que la Polymer en particulier faisait une excellente contribution aux fonds nécessités par le gouvernement, mais cela n'est sûrement pas une raison de maintenir un investissement entrepris aux fins d'exploitation, alors que le maintien de cet investissement ne nous permet pas d'accroître une expansion absolument nécessaire à notre développement.

Air Canada connaît actuellement une période d'expansion qui nécessitera des sommes importantes, mais ces capitaux ne diffèrent ni par leur genre ni par leur importance de ce que réclament, dans le monde, les autres compagnies aériennes, nationales ou privées. Au Canada, nous avons une industrie des investissements dirigée par des gens qui savent régler ce genre de problème. Nous avons également des gens désireux d'investir dans les entreprises canadiennes. Or, monsieur l'Orateur, j'estime que leur argent ne devrait plus être bloqué quand il pourrait servir à d'autres programmes dépourvus de fonds supplémentaires.

On peut affirmer la même chose sans risque de contradiction à propos du Canadien National. C'est une excellente compagnie de chemin de fer qui, au cours des années, a dû supporter le fardeau d'une quantité de lignes improductives et d'une structure financière très rigide. Continuer à exploiter le Canadien National comme on l'a fait depuis 1921 c'est, je crois, persévérer dans l'erreur. Dès que le programme d'expansion du gouvernement actuel prendra corps, j'espère que ce genre de concept y trouvera sa place.

A titre de député de l'Ouest, je me dois de faire quelque allusion à l'agriculture car dans l'Ouest nous nous rendons compte qu'elle représente un secteur fondamental de notre économie dans lequel chacun d'entre nous, même citoyens, avons un intérêt très important. Il est juste de dire, je crois, qu'il faut réexaminer l'orientation et la portée de notre politique agricole afin qu'elle soit homogène et qu'elle cadre avec la conjoncture du secteur industriel.

Monsieur l'Orateur, comme vous le savez, l'agriculture a été fondée en grande partie sur un régime spécialisé d'exportations. Nous avons cru pendant des années, à propos de nos céréales, de nos bovins, de nos porcs et ainsi pour toutes nos autres denrées d'exportation qu'en fin de compte, le producteur qui produit au plus bas prix, l'emportera en fin de compte sur les marchés mondiaux. Cette hypothèse était peut-être raisonnable à un moment donné, mais elle ne vaut plus rien de nos jours. Comme l'a dit un cultivateur, le seul moment où les fermiers sont riches, c'est